



PASSAGES DE GRADES SAISON 2021-2022 EN LIGUE OCCITANIE

1. PROCEDURE

	1 ^{er} et 2 ^e dan	3 ^e et 4 ^e dan
Signature de la fiche de candidature	Fiche signée par le candidat et son enseignant à faire signer <u>ensuite</u> par le Président de Ligue : <ul style="list-style-type: none">• par envoi postal à M. Jacques Lecomte, 39 av. Pierre Gamel, 30000 Nîmes ;• ou par mail : bogatyr30@gmail.com	
Envoi du dossier complet	<p>DEUX MOIS avant la date de l'examen (cachet de la poste faisant foi) :</p> <p>Pour les candidats du CID Midi Pyrénées : M. Pascal BUTTELLI 10 rue du Pic Maou 31600 Muret pascal.buttelli@free.fr</p> <p>Pour les candidats du CID Languedoc Pays Catalan : M. Hervé BRETON Mas de Poitevin 4272 Boulevard Paul Valéry 34070 Montpellier breton.herve34@free.fr</p>	<p>TROIS MOIS avant la date de l'examen (cachet de la poste faisant foi) :</p> <p>FFAB Place des Allées 83149 BRAS</p>

2. COMPOSITION DES DOSSIERS

- **Fiche de candidature** datée signée par le candidat, son enseignant et le Président de Ligue Jacques Lecomte.
- **Copie intégrale du passeport fédéral** (l'original devra impérativement être apporté le jour de l'examen) où figurent les tampons des stages « validants » nécessaires (1 seul exigé sur l'année précédant l'inscription à la session de juin 2022 – *N.B*: 3 en temps normal), lesdits stages étant des stages institutionnels inscrits au calendrier fédéral, de Ligue ou de Comité Interdépartemental.
- **Chèque** de 30 € pour les 1^{er} et 2^e dan à l'ordre de leur CID d'appartenance (Midi-Pyrénées ou Languedoc Pays Catalan), et 60 € pour les 3^e et 4^e dan à l'ordre de la FFAB.
- **Certificat médical daté de moins d'un an de non contre-indication à la pratique INTENSIVE de l'aïkido.**
- Si le candidat ne souhaite pas être convoqué par mail : **une enveloppe timbrée au nom et à l'adresse du candidat.**